

Le Cateau



Votre magazine communal



www.lecateau.fr

www.facebook.com/lecateau.fr



VOUS

Hiver 2016 - n°6

Logement

Béguinage : visite guidée du chantier

Un an après la pose de la première pierre, la Résidence Les Charmilles prend forme. Les aménagements intérieurs ont débuté. Visite de chantier avec les élus et les représentants d'Habitat du Nord, maître d'oeuvre du projet.

Pages 4 à 7



Travaux

Et le viaduc traversa la vallée de la Selle

Page 7



Environnement

Une action au quotidien pour favoriser la biodiversité

Pages 16-17



Rendez-vous

Programme des festivités de Noël

Pages 26-27

Mairie

1 rue Victor Hugo
du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 18h
 Tél. : 03 27 84 00 10
 Courriel : mairie@lecateau.fr

Services Techniques Municipaux

Route du Pommereuil
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
 Tél. : 03 27 84 12 72
 Urgences techni-service : 03 27 84 23 23

Centre Communal d'Action Sociale

Centre socioculturel J.-P. Couprie (1^{er} étage)
 11 rue du Marché aux Chevaux
du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
 Tél. : 03 27 84 12 42

Police Municipale

29 bis rue de la République
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
samedi de 9h à 11h30
 Tél. : 03 27 84 30 30

Bibliothèque municipale

11 rue de Marché aux Chevaux
mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h ; mercredi de
9h à 12h et de 14h à 18h et samedi de 9h à 12h et
de 14h à 17h
 Tél. : 03 27 84 54 22
 Courriel : bibliotheque-lecateau@wanadoo.fr

Office de Tourisme

24 place du Général de Gaulle
du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
Fermé le mardi, le dimanche et les jours fériés
 Tél. : 03 27 84 10 94

Marché Couvert

Rue Charles Seydoux
Vendredi de 7h à 13h et dimanche de 9h à 13h

Cimetière communal

rue de Fesmy
du 1^{er} avril au 1^{er} novembre : de 8h30 à 19h
du 2 novembre au 31 mars : de 8h30 à 17h
 Tél. : 03 27 84 16 70

**Communauté de Communes
du Caudrésis et du Catésis**

39 rue de Ligny - 59540 CAUDRY
 Tél. : 03 27 75 84 79

Pôle de Santé du Pays de Matisse

28 boulevard Paturle
 ♦ *Centre Hospitalier, Maternité, Urgences, Maison*
médicale de garde, Résidence Automne
 Tél. : 03 27 84 66 66
 ♦ *Espace Santé*
 Tél. : 03 27 84 66 02
 ♦ *Clinique des Hêtres*
 Tél. : 03 27 84 60 00
 ♦ *Cabinet d'Imagerie médicale*
 Tél. : 03 27 84 14 27

Gendarmerie

rue du Commandant Albert Seydoux
 Tél. : 03 27 84 11 17

Déchetterie

rue de Fesmy
 Tél. : 03 27 43 78 99

Centre des Finances Publiques

11 rue Gambetta
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h
 Tél. : 03 27 84 04 85

Pôle Emploi

64 rue de Landrecies
 Tél. : 39 49

Crèche Halte Garderie

15 rue du Maréchal Mortier
du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
 Tél. : 03 27 84 19 35

Relais d'Assistantes Maternelles

15 rue du Maréchal Mortier
lundi, mardi, jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 17h
mercredi et vendredi, de 8h à 12h30
 Tél. : 03 27 84 37 76

RTC - Beffroi Vision

34 rue Charles Seydoux
 Tél. : 03 27 84 50 50

Point Relais Services

13 place du Commandant Richez
 Tél. : 03 59 73 39 00



Le Cateau
 & vous

www.lecateau.fr

Directeur de la publication : Serge Siméon
Conception - Rédaction : Service Communication
Photos : Service Communication - pixabay.com
Impression : Alliance Partenaires Graphiques
Tirage : 3 500 exemplaires

Fiers de notre patrimoine, nous le préservons

Le patrimoine d'une ville forge son identité, témoigne de son histoire et de son caractère. Voilà pourquoi nous y sommes tant attachés. Voilà pourquoi, la commune investit régulièrement pour préserver ses édifices.

Près de 900 000 € viennent d'être engagés pour la réfection de notre Palais des Sports - ces anciens bâtiments des entreprises textiles Seydoux reconvertis en salle de basket-ball, de volley-ball, de danse, de tir, de tennis de table ou encore d'arts martiaux.

À l'été, nous avons terminé notre cycle de travaux à l'école Matisse, engagé en 2009, avec la restauration du vitrail et clos cette année par la réfection complète des peintures, après avoir remplacé les menuiseries et renforcé l'isolation. Dès 2017, nous programmerons des travaux à l'école Herbin.

Avec l'aide de la communauté de communes, nous avons entrepris la restauration de la fontaine monumentale et un impressionnant chantier de remplacement des cerclages de la cheminée de notre Brasserie historique.

Prochainement, nous lancerons deux vastes programmes : celui de la réhabilitation du marché aux

bestiaux - le seul du département - véritable vitrine du savoir-faire de nos éleveurs et témoignage vivant de notre ruralité. J'ai d'ailleurs défendu ce projet avec succès à la Commission permanente de la Région le 8 novembre.

Puis viendra la réfection du Beffroi de l'Hôtel de Ville, fleuron architectural de notre commune.

En cette période de disette budgétaire, ces investissements - généralement colossaux - doivent être maintenus et partagés. Merci à l'État, à la Région, au Département, à la Communauté de Communes et au Pays du Cambrésis de nous accompagner dans ces travaux qui préservent notre patrimoine et le rendent plus performant.

Il est toutefois regrettable de constater des dégradations et incivilités sur ces équipements aménagés par la commune (city stade ou espace Thuru). ■

Serge Siméon

*Maire du Cateau-Cambrésis
Premier vice-Président de la Communauté de Communes
du Caudrésis et du Catésis
Conseiller régional délégué à l'Égalité des Territoires*



Sommaire

Page 3

Éditorial

Pages 4-6

Logement

- Inauguration de la Maison Relais La Clé des Champs
- 3 questions à ... Annie Dorlot
- Encore quelques terrains disponibles à la Résidence Les Courtils
- Visite du chantier de construction du béguinage

Pages 7-9

Travaux

Pages 10-12

Environnement

Page 13

Jeunesse

Pages 14-15

Seniors

Pages 15-17

Entreprendre

Pages 18-20

Culture

Page 20-22

Vie citoyenne

Pages 22-23

Plan hivernal

Pages 24

Vie associative

Page 25

Tribune politique

Pages 26-28

Rendez-vous



Gaëlle Delvaux, directrice de l'association HAVRE propose une visite guidée de La Clé des Champs. Cette Maison relais dispose de 24 logements destinés à des personnes de plus de 40 ans avec de faibles ressources et souffrant d'isolement voire d'exclusion.

Une maison relais pour lutter contre l'exclusion et favoriser le vivre ensemble

PORTÉE par l'association HAVRE et Habitat du Nord, la Maison Relais «La Clé des Champs» a été inaugurée fin octobre. Depuis son ouverture en mars, la structure accueille 12 locataires.

Heureuse, Josette Labbé de l'inauguration de la Clé des Champs. La présidente de l'association HAVRE a du batailler ferme pour que son projet puisse voir le jour. Elle a su convaincre et trouver des partenaires et des financeurs. D'ailleurs, tous - l'État, Habitat du Nord, la Fondation Abbé Pierre, le Département, la Communauté de Communes et la Ville - étaient à ses côtés pour souligner l'intérêt de cette Maison Relais.

En effet, la Clé des Champs n'est pas une simple résidence proposant des logements (principalement des studios) à faible loyer. Non, la Clé des Champs accompagne les locataires en les invitant à s'investir dans la vie de la collectivité : entretien des locaux,

Madame Josette Labbé, présidente de l'association HAVRE est heureuse d'inaugurer La Clé des Champs aux côtés de Monsieur Hegay, sous-préfet de Cambrai, de Monsieur Siméon, maire du Cateau-Cambrésis et de Monsieur Legras, président de Habitat du Nord.

préparation des repas, jardinage... Un réel avantage pour reprendre pied dans la vie et rompre avec l'isolement social et l'exclusion. Bref, la Maison Relais constitue - comme son nom l'indique - une première étape avant un retour à un logement individuel autonome.

Un grand bravo à l'association HAVRE qui depuis 25 ans oeuvre en faveur de l'hébergement et de l'aide envers les plus démunis. ■

Association HAVRE (Héberger, Accompagner, Valoriser, Réinsérer, Écouter) - 13 rue Chemin Vert - Tél. 03 27 77 79 46



3 questions à ...



Annie Dorlot

Adjointe chargée du Logement

Comment se porte le logement au Cateau ?

Plutôt bien. La commune porte une attention particulière au développement et à la diversité des offres de logement dans les quartiers.

Nous avons renforcé notre lutte contre les marchands de sommeil et l'habitat insalubre que l'on rencontre encore malheureusement chez certains bailleurs privés. Parallèlement, nous entretenons d'excellentes relations avec les bailleurs sociaux, qui se sentent soutenus et de fait, investissent tant dans la rénovation des logements existants pour le bien-être et le confort des locataires, que dans de nouvelles constructions.

Il y a en effet de beaux projets qui aboutissent...

C'est une satisfaction pour nous de voir les projets aboutir. Ceux portés par la commune, comme la vente de parcelles viabilisées, à des prix très attractifs. Mais également ceux portés par des partenaires institutionnels ou privés : la Maison Relais imaginée par HAVRE, le béguinage construit par Habitat du Nord pour nos seniors. Avec l'espérance de vie qui augmente, il était urgent de se pencher sur l'hébergement de nos aînés. Sans oublier la Città di Cave : 3 îlots de 16 appartements avec ascenseur rue Vendelgies et permettant une mixité de génération.

Comment faire pour bénéficier d'un de ces logements ?

Pour les demandes de logement chez les bailleurs publics (Habitat du Nord, L'Avesnoise, Partenord...), il faut déposer un dossier auprès de Madame Nathalie Legrand, au service logement. Le dossier est ensuite transmis au bailleur qui désigne le locataire lors de commissions d'attribution en présence d'administrateurs, de représentants de locataires et du maire de la commune ou de son représentant.

Encore quelques terrains à vendre aux Courtils

DEPUIS plusieurs années, la commune développe sa politique de l'habitat en étendant son offre. Avec la Résidence Les Courtils, 10 lots viabilisés et libres de constructeur sont proposés.

Cherchant à satisfaire les ménages à la recherche de terrains constructibles, la commune a décidé de viabiliser d'anciens jardins. Près de 250 000 € ont été investis pour la création des voiries, l'éclairage public en LED, les réseaux gaz et électricité et la réserve incendie.

Situés au bout de la rue Albert Schweitzer, les 10 terrains mis en vente bénéficient d'un cadre agréable alliant tranquillité et proximité des commerces et services de la ville.

Soucieuse de proposer des terrains financièrement accessibles à tous les ménages, la ville vend ces parcelles au

prix le plus juste : 35€ HT/m². Soit des parcelles à partir de 17 000 €.

Sur les 10 parcelles mises en vente, 4 sont déjà vendues. ■

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à rencontrer Madame Legrand, aux Services Techniques municipaux (Route du Pommereuil), les lundi, mardi, jeudi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h, le mercredi de 8h15 à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 03 27 84 57 80

Résidence Les Courtils...

Le Conseil Municipal a choisi de dénommer ce lotissement Résidence Les Courtils. Une référence à l'histoire de ces parcelles qui abritaient jadis des jardins.

En effet, le terme courtil désignait en vieux français un jardin appartenant à une ferme ou un jardin champêtre généralement clos.



Sur les 10 lots mis en vente par la ville, 4 sont déjà vendus. Renseignez-vous vite auprès de Madame Nathalie Legrand, aux services techniques.

Béguinage : visite guidée du chantier

LES TRAVAUX de construction de la future Résidence des Charmilles avancent à grands pas. Habitat du Nord, maître d'oeuvre de ce chantier, annonce la livraison du béguinage pour le 1^{er} semestre 2017.

La couverture des 20 logements est quasi terminée, les menuiseries sont posées, l'aménagement intérieur est en cours. D'ici quelques mois, les locataires pourront s'installer dans des logements d'excellente qualité et conçus pour être économes en énergie. La résidence - réservée aux retraités de plus de 60 ans - sera entièrement close et disposera de places de stationnement, d'espaces verts et même d'un terrain de pétanque.

Les loyers resteront modérés, à savoir actuellement entre 248 € et 310 € pour un type 2 et entre 310 € et 387 € pour un type 3. Les personnes intéressées par ces locations peuvent d'ores et déjà se rapprocher de Madame Nathalie Legrand, responsable du Service Logement. ■

Pour tout renseignement ou constitution d'un dossier de demande, n'hésitez pas à rencontrer Madame Legrand, aux Services Techniques municipaux (Route du Pommereuil), les lundi, mardi, jeudi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h, le mercredi de 8h15 à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 03 27 84 57 80

Visite des élus



Chambre d'un logement T3



Au cœur du béguinage



Séjour et cuisine d'un logement T3



Salle de bain





Et le viaduc traversa la vallée de la Selle...

A RAISON de 10 mètres par heure, il aura fallu 27 heures (sans discontinuer) pour que le viaduc du contournement du Cateau traverse la vallée de la Selle !

Une intervention hors norme, à

l'image de ce chantier - de plus de 27 millions d'euros - ouvert il y a seulement 3 ans, après plusieurs décennies d'attente.

Pendant deux jours, la structure métallique du viaduc a donc glissé peu à peu, nécessitant la

fermeture complète de la rue du Chemin de Montay, permettant ainsi aux riverains et aux curieux de suivre l'avancée de ce chantier tant attendu et porté par le Conseil départemental, représenté par Sylvie Clerc-Cuvelier. ■

Les travaux de toitures se poursuivent au Palais des Sports



EN AOÛT, la ville lançait un vaste chantier de réfection des toitures et de reprise d'isolation du Palais des Sports (salle omnisports, salle de danse, d'arts martiaux, de basket-ball et volley, de tir et de tennis de table, salle de restauration et agora). Les travaux se poursuivent et devraient durer jusque fin février, si les conditions météorologiques restent favorables.

Le marché a été confié à la société Normand Construction de Cambrai, pour un montant total de 746 650,75 € HT, soit 895 980,90 € TTC. Pour ce chantier, la ville a reçu le soutien de l'État à hauteur de 46,71 % (348 789 €) et devrait recevoir le concours du Département. La part restant à charge de la ville serait alors de 149 33,15 € HT. Merci aux différents partenaires. ■

En images...



Brasserie de l'Abbaye
Remplacement des cerclages de la cheminée



La Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis a procédé à des travaux à la Brasserie.

Les cerclages de la cheminée ont été remplacés. Ce chantier impressionnant a duré 3 jours, nécessitant le blocage complet de la rue du Marché aux Chevaux.

Par ailleurs, l'éclairage extérieur a également été refait.

Coût : 36 425 € TTC

La commune a engagé une série de petits travaux : réfection de trottoirs rue Jacques Prévert, réfection de tranchées rue des Remparts, réfection ponctuelle de la chaussée rue Fontellaye Déjardin et modification de bordures rue des Poilus. Ce chantier a été confié à la société Leclercq TP.

Coût : 7 689 € TTC



Rue Jacques Prévert
Réfection de trottoirs

Rue Jean Rostand
Amélioration de la sécurité aux abords du collège



M. Lecerf, principal du collège Jean Rostand, a évoqué la nécessaire amélioration de la sécurité aux abords du collège, sur demande du Rectorat, avec Serge Siméon, maire, Joseph Modarelli, adjoint à la sécurité, Sylvie Clerc, conseillère départementale, les services de la gendarmerie, de la police municipale et des services techniques.

La ville se devait, pour sa part, d'améliorer la sécurité du parking jusqu'à l'accès au collège. D'où l'installation des sens interdits.

Les autres points de sécurité relèvent soit du collège, soit du Département.

Le conseil d'administration - regroupant la direction du collège, les enseignants, les parents d'élèves, les personnes qualifiées et les élus - s'est réuni début octobre pour valider le projet présenté par le principal du collège.



Route du Pommereuil

Création d'un trottoir pour rejoindre les services techniques

La commune a mandaté l'entreprise Leclercq TP pour créer une portion de trottoirs Route du Pommereuil, permettant ainsi aux piétons de se rendre, en toute sécurité, aux services techniques.

Coût : 14 250 € TTC

Les brigades du patrimoine de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis ont entrepris la réfection de la fontaine monumentale de la place du Commandant Richez : sablage puis mise en peinture de l'édifice.

Place du Commandant Richez
Réfection de la fontaine



Chemin de Reumont
Réfection de l'escalier permettant de se rendre au collège

Chemin du Corbeau
Réfection d'une partie de la chaussée



Une partie de la chaussée du Chemin du Corbeau a été reprise. Idem pour la rue de Fesmy, après le pont.

Coût : 14 904 € TTC

La ville a procédé à la réfection de l'escalier permettant notamment aux jeunes des Essarts de rejoindre le collège. Le trottoir de la rue Jean Rostand a également été refait.

Coût : 13 483 € TTC

Une action au quotidien

DEPUIS le Grenelle de l'Environnement, la réglementation sur l'usage des pesticides est devenue de plus en plus stricte. En janvier 2017, les produits phytosanitaires - nom scientifique des pesticides - seront purement et simplement interdits dans les espaces verts. Il en sera de même dans les jardins, pour les particuliers, en 2019.

L'objectif est bien évidemment la préservation de l'environnement et de la biodiversité. Mais cela demande de redéfinir nos techniques de désherbage en ville et de changer notre regard sur les « mauvaises herbes ».

Objectifs 0 pesticide

DEPUIS plusieurs années, la ville et son service des espaces verts se sont engagés dans une démarche volontariste de protection de l'environnement, en développant par exemple la gestion différenciée, en plantant de nouvelles essences comme au plan d'eau des Essarts. Aujourd'hui, elle anticipe la loi « 0 phyto » qui sera applicable dès le 1^{er} janvier prochain et

élabore à un nouveau plan de désherbage, sans pesticide. Cet objectif « 0 pesticide » demande de nouvelles pratiques et l'acceptation de la persistance de végétation spontanée sur les trottoirs et dans les allées. Un changement qui est surtout bénéfique pour notre santé, car moins de pesticides, c'est moins de pollutions de l'eau et plus de biodiversité... ■



De nouvelles techniques de désherbage

L'INTERDICTION des pesticides implique un changement des pratiques de travail des équipes des espaces verts. De nouvelles alternatives de désherbage devront être développées. Mais cela n'est pas sans conséquence en terme de coût (humain et technique) et de temps.

En effet, le désherbage manuel ou thermique, par brûlage des mauvaises herbes, est chronophage. Quant au désherbage mécanique, il nécessite l'acquisition d'un équipement spécifique : une désherbeuse.

Par ailleurs, les techniques diffèrent selon les zones traitées : cœur de ville, espaces verts, trottoirs et caniveaux, allées... ■



Vous aussi, préparez-vous au 0 pesticide

Les pesticides seront interdits dans les espaces verts dès 2017, et dans les jardins en 2019, alors pourquoi ne pas adopter dès aujourd'hui de nouvelles techniques de désherbage...

- ▶ **De l'eau bouillante pour désherber allées et trottoirs.** Afin d'éviter le gaspillage, sachez que vous pouvez même utiliser l'eau de cuisson de vos pâtes ou pommes de terre.
- ▶ **Des plantes couvre-sols pour vos massifs et parterres.** Pour limiter la pousse des plantes indésirables, pensez également au paillage. D'ailleurs une bonne épaisseur de déchets de tonte bien séchés vous évite d'utiliser des herbicides au pied de vos arbres ou dans votre potager.
- ▶ **Favoriser les équilibres naturels entre ravageurs et leurs ennemis naturels (coccinelle, syrphe...) en multipliant les variétés de fleurs, haies, arbustes et plantes potagères.** A l'hiver, installez des abris (nichoirs pour les oiseaux, hôtels à insectes...). Vous contribuerez ainsi à préserver la biodiversité...

pour préserver la nature

Et si nous changions notre regard sur les « mauvaises herbes »...



LA PRÉSENCE d'herbe en bord de trottoirs ou dans l'allée d'un parc n'est pas synonyme d'un mauvais entretien. C'est simplement le signe d'une gestion différenciée de l'espace et de nouvelles méthodes de désherbage.

En effet, ces méthodes plus douces ne sont pas aussi radicales et destructrices que les pesticides. Mais elles sont meilleures pour la santé et la préservation de notre environnement.

Alors pourquoi ne pas changer notre regard sur ces « mauvaises herbes » et apprendre à apprécier cette végétation spontanée qui apporte une touche de couleur et de vie à notre univers urbain, souvent grisâtre... ■



Les Catésiens récompensés pour leur fleurissement

La ville a récompensé les participants du concours des maisons fleuries pendant les festivités de la Saint-Matthieu. Félicitations à Marie-France Milliot (1^{er} prix de la catégorie Maison avec jardin très visible de la rue), Bernadette Hoet (1^{er} prix de la catégorie Maison avec jardin intérieur), Christiane Delporte (1^{er} prix de la catégorie Balcons, terrasses, fenêtres et façades) et Claudine Lefevre (1^{er} prix de la catégorie Cours et fermes).

Merci à tous les participants qui ont contribué à l'embellissement de la ville : Marie-Joëlle Cardon, Bernadette Gilbert, Cathy Lecoq, Fanny Dufour, Jacqueline Pigot, Geneviève Beaudon, Jean-Paul Hauteceur, Arlette Graczy, Julien Crapet, Michèle Dron, Jocelyne Gaudet, Pierre-Alain Dhaussey, Marie-Claude Henry, Christiane Felbacq, Nicole Sandras et Béatrice Willery.

Deux ruches pour développer la biodiversité

Depuis juin, deux ruches ont été installées dans l'enceinte des services techniques. Objectif : maintenir la pollinisation et la biodiversité.

Préserver la nature, c'est certes utiliser moins de pesticides, mais c'est aussi favoriser la

biodiversité. Et pour cela, rien de mieux que les abeilles, roi des pollinisateurs.

Avec l'aide de Jacques Olivier, apiculteur passionné, les services de la ville ont installé deux ruches, route du Pommereuil et sont aux petits soins pour les 25 à 30 000 abeilles actuellement présentes - des Buckfast®, abeilles jaunes peu agressives.

Au printemps, ces petites abeilles favoriseront la reproduction végétale et contribueront à améliorer notre environnement ■



Accès à la déchèterie : demandez votre « Pass'Déchets »

A PARTIR du lundi 9 janvier, le mode d'accès à vos déchèteries change. Que vous soyez un particulier, un artisan, une association ou une collectivité, votre carte papier sera remplacée par le «Pass'Déchets». N'oubliez pas de demander votre badge. Il est gratuit.

Le SIAVED (Syndicat Inter-Arrondissement pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets) a décidé de revoir son système de contrôle d'accès aux déchèteries. Ainsi à partir du 9 janvier, l'accès ne sera autorisé que sur présentation d'un badge (carte à puce) remis gratuitement sur simple demande auprès du SIAVED.

Demandez vite votre Pass' Déchets

Pour obtenir votre badge, vous devez obligatoirement remplir un formulaire - téléchargeable sur le site www.siaved.fr ou sur simple demande en déchèterie

ou à l'accueil de la mairie - et y joindre les pièces demandées (copie d'un pièce d'identité et justificatif de domicile). Ensuite, vous pouvez soit renvoyer votre dossier au SIAVED (5 route de Louches - 59282 Douchy-les-Mines), soit le remettre au gardien de la déchèterie qui transmettra. Votre badge vous sera envoyé directement et gratuitement chez vous, après enregistrement de votre dossier. ■

SIAVED
5 Route de Louches
59282 DOUCHY-
LES-MINES
Tél. : 03 27 43 78 99
www.siaved.fr



La déchèterie du Cateau se situe rue de Fesmy.

Horaires d'ouverture de la déchèterie du Cateau :

En été (du dernier dimanche de mars au dernier samedi d'octobre), du lundi au samedi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 18h30 et le dimanche de 9h à 12h.

En hiver (du dernier dimanche d'octobre au dernier samedi de mars), du lundi au samedi de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h et le dimanche de 9h à 12h.

Fermeture hebdomadaire le mardi.

Construction de la nouvelle station d'épuration : réunion d'information le 8 décembre au théâtre

FACE à la vétusté de l'équipement actuel, Noréade a développé un projet de construction d'une nouvelle station d'épuration au Cateau-Cambrésis.

Frédéric Derache, ingénieur au bureau d'études Noréade, Michel Dupont, Directeur Général Adjoint à Noréade et Alexis Andrey, directeur du centre d'exploitation de Beau-

vois présenteront cette future station d'épuration lors d'une réunion d'information, jeudi 8 décembre à 18h30, au théâtre René Ledieu.

Enquête publique du 3 janvier au 3 février

Le projet de construction de la nouvelle station d'épuration est soumis à enquête publique. Celle-ci se tiendra du 3 janvier au 3 février

2017. Le commissaire enquêteur assurera des permanences, le 3 janvier de 9h à 12h en mairie du Cateau, le 6 janvier de 10h à 13h à Inchy, le 11 janvier de 10h à 13h à Honnechy, le 21 janvier de 9h à 12h, au poste de police municipale du Cateau, le 24 janvier de 13h à 16h au Pommereuil et le 3 février de 15h à 18h en mairie du Cateau. ■

La belle réussite de Mélissa récompensée

DÉBUT 2016, Daniel Bernard, ex-PDG de Carrefour, était au lycée Camille Desmoulins, en compagnie de Jean-Marie Faugoux pour annoncer la création d'une bourse pour les élèves brillants. Septembre de la même année, une première lauréate est choisie après la décision du jury installé. Il s'agit d'une Catésienne : **Mélissa Legrand.**

Ancien élève du lycée Camille Desmoulins, Daniel Bernard, ex-patron de Carrefour, entre autres, accompagné de Jean-Marie Faugoux, lui aussi ancien du lycée, annonçait, en janvier dernier, la création d'une bourse pour aider les élèves

d'origine modeste à poursuivre leurs études supérieures. La fondation Denise-Faugoux - du nom de la mère de l'avocat Catésien qui fut enseignante au lycée - était née.

En septembre, le jury de cette fondation s'est réuni pour décerner son premier prix. Et la lauréate fut... Mélissa Legrand.

La jeune Catésienne - 18 ans tout juste - a obtenu en juillet dernier son baccalauréat scientifique avec une mention «Très Bien» : 19,07 de moyenne !

Une belle réussite pour cette élève brillante qui a décidé de poursuivre des études de biologie en intégrant une classe préparatoire aux grandes écoles au lycée Notre-Dame-des-Anges de Saint-Amand.

Le parcours exemplaire de la Catésienne a été reconnu par le jury qui lui a octroyé une bourse de 5 000€ par an pendant 5 ans.

Toutes nos félicitations à cette jeune étudiante et bonne continuation.

Avis aux futurs étudiants, la fondation envisage de désigner deux lauréats en 2017... ■

Aide au permis de conduire

Les nouveaux bénéficiaires de la bourse d'aide au permis de conduire sont : Bastien Lemaire, Reynald Bacquelé, Blandine Thery, Anaïs Willemart, Delphine Demaret, Aline Daussy et Céline Victoire.

Dispositif d'aide mis en place par la ville du Cateau-Cambrésis pour les jeunes de 18 à 25 ans.

Dossier de demande à retirer à la Mission locale (11 rue du Bois Monplaisir).

Soumis à conditions.

Félicitations à tous les bacheliers !

Afin de soutenir et d'encourager les jeunes dans la poursuite de leur formation scolaire, la ville du Cateau-Cambrésis offre une bourse de 100 € à tous les nouveaux bacheliers catésiens. Félicitations à : Brian Chandelier, Elyot Notteghem, Thomas Gruet, Souade Karouch, Eloïse Hautecoeur, Eva Plaquin, Kelly Lacoustasse, Mohamed Blibek, Céline Margueréz, Tony Roger, Coralie Bedrue, Célia Hiboux, Yann Deloch, Céline Drut, Laurie Graff, Océane Delaunay, Morgane Lefebvre, Céline Victoire, Clémence Vitoux, Virginie Butez, Amanda Pradels, Elliott Roger, Mathilde Vandamme, Sylvain Garcia et Cloé Vainqueur

Participez au «Le Cateau Games Day» avec le LALP le 10 décembre 2016

Les jeunes du LALP'Anonymous organisent un grand tournoi de consoles de jeux vidéo, samedi 10 décembre de 14h à 18h à la salle de Restauration du Palais des Sports. Ouvert à tous les jeunes catésiens(nes), âgés de 11 à 17 ans, « Le Cateau Games Day », proposé dans le cadre du Fonds local d'initiatives jeunes (FLIJ), est porté par les jeunes du LALP'Anonymous de l'Association PRIM'TOIT, en partenariat avec Cambrésis Ressources, la Caf du Nord et la ville de Le Cateau-Cambrésis. Alors venez nombreux pour participer à ce tournoi et vous affronter par consoles interposées dans une ambiance conviviale !

Entrée : 1€ - Entrée participant : 5€

De nombreux lots à gagner !

Réservation par téléphone ou via Facebook du Lalp'Anonymous.

Les locaux du LALP'Anonymous se situent

11 rue du Bois Monplaisir (1^{er} et 2^{ème} étage).

Tél. 03 27 77 97 39 ou 06 87 90 74 12

Courriel : lalpanymous.primtoit@orange.fr



Retour en images sur la Semaine Bleue

LAVILLE et l'association Mix'Âge ont proposé de nombreuses manifestations à l'occasion de la Semaine Bleue. Ce fut une belle réussite : plus d'une centaine de personnes a participé à ce forum sur la retraite active organisé par la MSA et ses partenaires de la charte territoriale de solidarité envers les aînés.

Succès également pour le spectacle proposé par les jeunes de l'IME et la marche de Multiform.

Plus de 120 personnes ont profité du ciné-seniors, avec la projection du film *Bienvenue à Marly-Gomont* et une collation offerte par le Trèfle d'Argent.

Après cette récréation, un peu de sérieux... mais pas trop, pour les épreuves du certificat d'études passées avec brio par 14 courageux.

Pour clore cette semaine d'activités et de bonne humeur, le concours de belote a rassemblé 30 équipes !

Félicitations à Joëlle Manesse et à tous ses bénévoles.

Forum «à la retraite, et alors»
Des idées pour vivre une retraite heureuse...



Epreuves du certificat d'études
Retour à l'école sans stress... au club loisirs du temps libre

photo : Beffroi Vision



Spectacle de cirque des jeunes de l'IME
Un grand moment de rire et d'amusement pour les spectateurs



Ciné seniors
Un film, du rire et une collation offerte pour l'occasion par le Trèfle d'Argent...

Marche Multi'form
Du sport dans une ambiance conviviale...



Concours de cartes
Belote et rebelote...



Une nouvelle centenaire à la Résidence Automne

ANDRÉE MOREAU a fêté ses 100 ans en septembre dernier. Cette pensionnaire de la Résidence Automne a célébré cet événement entourée de sa famille, du personnel et des pensionnaires de la maison de retraite.

Joëlle Manesse, adjointe aux Seniors, accompagnée de Françoise Campin et de Marie-Thérèse Lemoine, était également présente et a remis un joli bouquet à la centenaire, émue de toute cette attention. ■



Entreprendre

Les travailleurs mis à l'honneur : 16 récipiendaires ont reçu leur diplôme

BELLE TRADITION que celle de recevoir en mairie, les nouveaux promus au titre de la médaille d'honneur du travail. Monsieur le Maire et les membres de son conseil ont tenu à souligner l'engagement professionnel de l'ensemble des récipiendaires de la promotion 2016.

Diplôme de Médaille d'honneur du travail

Echelon Argent (20 ans) : Christine Deudon, assistante commerciale chez Norail ; Jean-Noël Demarbaix, cariste chez Trémois ; Bruno Gilles, opérateur mécanicien chez ETF ; Frédéric Hégo, opérateur polyvalent chez Sevelnord ; Michel Leusièrre, opérateur à la SASA.

Echelon Vermeil (30 ans) : Martine Wanegue, ouvrière à l'ESAT Les Papillons Blancs ; Pascal Hernoux, découpeur chez West Pharmaceutical ; Eric Millot, conducteur à la Sita ; Emmanuel Moreau, soudeur chez Zendher Group.

Echelon Or (35 ans) : Marie-Agnès Dubois, caissière et commercial à Leader Price ; Nadine Preux, vendeuse chez Leader Price ; Bruno

Hennebert, technicien chez Vallourec Tubes ; Francis Lefort, technicien de maintenance chez Zendher Group.

Echelon Grand Or (40 ans) : Marie-José Serusier, opératrice de production à la SASA ; René Glacet, responsable maintenance chez Norail.

Diplôme de Médaille d'honneur agricole

Echelon Argent (20 ans) : David Lefort, manutentionnaire chez Verdis. ■



Création, reprise ou transfert...

Ils choisissent le Cateau <

Mod' Boutik au Masculin : un commerce de vêtements dédié aux hommes sur Le Cateau. Enfin !!!

Thomas GAUTHIER vous ouvre ses portes du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h.

Ambiance feutrée, déco soignée, dans l'air du temps... Chèques cadeaux à partir de 10 € pour vos fêtes de fin d'année, et en plus, pour tout achat en décembre, un bon de réduction de 20% vous sera offert sur vos prochains achats.

Retrouvez toutes les actualités sur la page Facebook du magasin.



Mod'Boutik au Masculin
6 place Sadi Carnot
Tél. : 06 52 14 45 08



Mathieu Volpe
13 rue de Landrecies
Tél. : 06 72 43 12 62

Mathieu Volpe, Infirmier Diplômé d'Etat, a rejoint la ville de Cateau au mois de septembre 2016

Soins à domicile ou en cabinet

➤ Accordez-leur votre confiance

Au Cateau Cambresis...
Du 1^{er} au 24 Décembre 2016

EN ATTENDANT NOËL...

Venez tenter votre chance chez vos commerçants participants*

À GAGNER chaque jour
2 lots d'une valeur de 50€ d'achats

... le 24 décembre, participez au Grand Tirage de Noël

... À GAGNER
2 000€ de bons d'achats

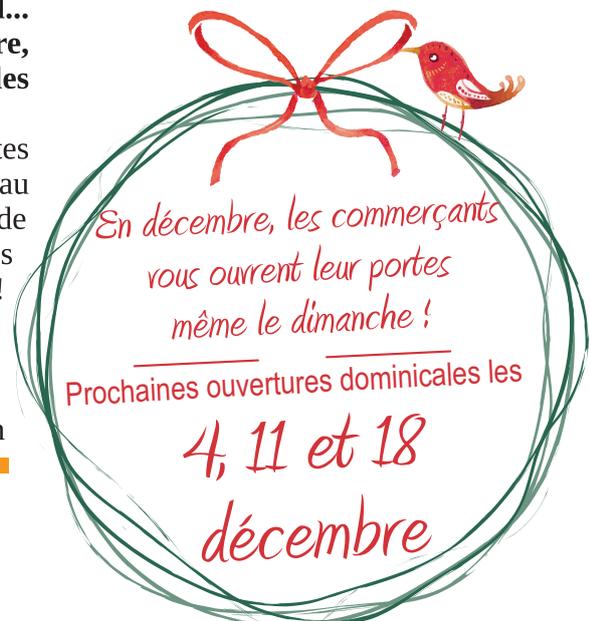
Jeu gratuit sans obligation d'achat. Bulletin à déposer dans l'urne située à l'entrée du magasin.

En décembre, fêtez Noël avec les commerçants !

En attendant Noël... Du 1^{er} au 24 décembre, fêtez Noël avec les commerçants !

A L'OCCASION des fêtes de fin d'année, Le Cateau Expansion organise une grande quinzaine commerciale et vous fait gagner de nombreux lots ! Venez fêter Noël avec les commerçants du Cateau... Chaque jour, deux lots d'une valeur de 50 € à gagner et un grand tirage le 24 décembre. ■

Jeu gratuit sans obligation d'achat. Bulletin à déposer dans l'urne chez les commerçants participants.



Vers une nouvelle dynamique au marché couvert

DEPUIS quelques semaines, de nouveaux commerçants ont rejoint les fidèles de la première heure. Grâce à cette offre diversifiée et à leurs animations, ils espèrent séduire de nouveaux clients. Et si vous venez les rencontrer...

En août 2012, la ville inaugurait son nouveau marché couvert, rue Charles Seydoux, à front de la RD 643. Cet outil moderne et fonctionnel a immédiatement été plébiscité par les commerçants. Les fidèles de la première heure : Monsieur et Madame Charai, (primeurs), Monsieur et Madame Delva (produits de la ferme), Patrick Fossé (charcuterie-traiteur), Monsieur Lefebvre (boucherie chevaline) et Madame Raverdy (volailles) ont été rejoints par de nouveaux commerçants proposant vins et champagnes, confitures,

produits bio, impulsant ainsi une nouvelle dynamique. N'hésitez pas à venir découvrir leurs produits. Ils vous accueilleront avec le sourire ! ■

Le marché couvert est ouvert chaque vendredi de 7h à 13h et le dimanche de 9h à 13h.



Les commerçants du marché couvert vous attendent le 4 décembre, pour leur grand marché de Noël. Venez nombreux !

C'est désormais entériné, la foire mensuelle aura lieu le 2^{ème} lundi du mois

AU TERME d'une ultime réunion avec les services de la ville et Madame Dorlot, adjointe au Commerce, les marchands de la foire ont entériné, après une période d'essai, la date de la foire mensuelle. Celle-ci continuera à se tenir place du G^{al} de Gaulle, rue Victor Hugo et place du 3 septembre 1944 chaque deuxième lundi du mois.

Il y a un peu plus d'un an déjà, les commerçants non sédentaires de la foire mensuelle interpellaient l'adjointe au Commerce, pour réfléchir à une solution pour attirer de nouveaux chalands et de nouveaux marchands. Pour redynamiser la foire, la date de ce rendez-vous

mensuelle du 22 fut changée pour le 2^{ème} lundi du mois. Au terme d'une année d'expérimentation, le bilan a été dressé par les commerçants qui ont finalement décidé de maintenir cette date du 2^{ème} lundi du mois.

Ils continueront par ailleurs à proposer des rendez-vous exceptionnels, à l'image de la braderie semi-nocturne de juillet ou la foire de Noël. Alors

n'hésitez pas à leur rendre visite, chaque deuxième lundi du mois ! ■

Les prochaines foires se tiendront les lundis 12 décembre, 9 janvier et 13 février.

Ne manquez pas la FOIRE DE NOËL mardi 20 décembre de 14h à 20h



Envie d'apprendre la musique ?

Envie d'apprendre à jouer d'un instrument de musique ? Pourquoi ne pas pousser la porte de l'école municipale de musique Camille Saint-Saëns...

Orgues, piano, guitare, trombone, saxophone, clarinette, flûte, trombone, trompette, cor, tuba ou percussions, vous trouverez forcément l'instrument qui vous convient à l'école de musique. Alors venez nombreux. ■

École municipale de musique - Espace des Arts
44 rue de la Digue (ex-Amicale laïque)

Inscription en mairie auprès de Sabine Lestringue

Tarif mensuel :

Pour les enfants catésiens : 3,50 € (solfège) + 3,50 € (cours d'instrument) + 2 € (location d'instrument)

Atelier Djembé (facultatif) : 5 €

Pour les adultes catésiens : 8 € (cours d'instrument) + 4 € (location d'instrument)

Solfège (facultatif) : 5 € - Atelier guitare (facultatif) : 7 €



Magnifique concert d'orgues à l'abbatiale



JEAN-MICHEL BACHELET, professeur d'orgues à l'école municipale de musique, également titulaire des orgues de la basilique de Saint-Quentin et de l'église Saint-Géry de Cambrai, a souhaité avec des amis organistes - Jacques Baudson, Philippe Lepoint, Franck Défossez et David Siebor - produire un concert à l'abbatiale Saint-Martin, au bénéfice de la Ligue Nord-Pas-de-Calais contre le cancer. La municipalité a bien évidemment soutenu ce projet, tout comme l'abbé Corrion, curé de la paroisse Notre-Dame de la Fraternité. ■

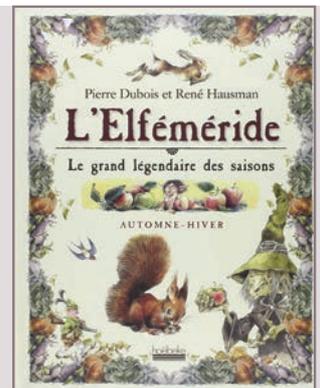
Le coup de coeur de ...

« Pierre Dubois, elficologue de renom, nous raconte dans ce livre légendes et contes de nos jardins sous la forme d'un éphéméride remarquablement illustré par René Hausman, lui aussi référence dans son domaine. «Elféméride», néologisme créé à partir des mots «éphéméride»

«elfe» et «fée», est un trésor d'histoires courtes relatant les secrets de nos jardins durant l'automne et l'hiver. Vous pourrez ainsi découvrir le père Janvier, le pouvoir des Jacinthes ou encore l'origine des Rübezahl... »

Aurélien Canevat

Bibliothèque municipale



L'Elféméride, le grand légendaire des saisons - Automne-Hiver

Pierre Dubois (textes) et René Hausman (illustrations) - Éditions Hoëbeke

Vous avez particulièrement aimé un livre, un comic, un manga, un album de musique, un film, un jeu vidéo... Partagez votre coup de coeur avec nos lecteurs. Déposez votre texte à la bibliothèque ou envoyez-nous le par mail à stephanierichez.mairie@lecateau.fr.

La ville acquiert une copie d'époque du traité du Cateau-Cambrésis

UN ACHAT exceptionnel est venu enrichir les fonds patrimoniaux de la bibliothèque municipale : une copie d'époque du Traité du Cateau.

Lors d'une vente aux enchères, la ville a acquis une copie d'époque du Traité du Cateau de 1559 ainsi qu'un document - en latin - recensant les signataires de ce traité connu dans l'Histoire de France pour avoir tenté d'instaurer une «tentative de paix universelle». Il s'agit d'un manuscrit (annoté) de 22 pages en bon état conservé sous une reliure cartonnée.

Il y a 457 ans...

Jusque maintenant, aucune trace de ce traité n'était présente au Cateau. Il est très émouvant - 457 ans après - de retrouver une copie de travail, utilisée par les diplomates qui ont négocié plusieurs mois dans notre ville, dans le magnifique palais de l'archevêque de Cambrai aujourd'hui disparu, et ce dans un contexte difficile, la région étant en proie à la guerre.

Il s'agissait à l'époque de clore l'épisode des guerres d'Italie initiées par le roi François I^{er}, qui n'avaient pas abouti à grand chose, sauf à ruiner le royaume. Le centre de gravité de

l'Europe se situait alors non plus au sud, mais dans les riches provinces du nord.

Pour notre région, malgré les cruelles guerres de religion qui commençaient, c'était le début d'une ère de prospérité économique, où des oeuvres d'art magnifiques allaient s'épanouir. La « Maison de ville » et plus tard l'église en sont de très beaux témoignages.

Grâce aux technologies modernes, ce document qui fut confidentiel, pourra être numérisé, et mis à disposition des historiens et des curieux (du monde entier !) sur Internet, dès que le site de la Bibliothèque - en préparation - pourra être opérationnel. ■



**Pour aller plus loin...
des livres sur le Traité**

- RUBLE, Baron Alphonse de : *Le Traité de Cateau-Cambrésis* (2 et 3 avril 1559) Paris : Labitte, Em. Paul et Cie, 1889
L'ouvrage le plus ancien : une description minutieuse des tractations, mais peu d'explications
- MERESSE, Abbé : *Le Cateau, son abbaye, sa seigneurie*
Cambrai : Impr. D'Halluin-Carion, 1904
- MERESSE, Abbé : *Histoire du Cateau 1906, réédition Westhoek, 1983*
Un chapitre de l'édition de 1904 décrit clairement le déroulement des négociations, et l'édition de 1983 comporte en postface le texte intégral du traité entre la France et l'Espagne
- Arras et le diplomatie européenne : XV^e-XVI^e siècles / Ed. Par Charles GIRU-DELOISON, Denis CLAUZEL, Christophe LEDUC
Arras : Artois presses universitaires, 1999 (Histoire)
Pages 247 à 259 : Cateau-Cambrésis, une tentative de paix universelle ? par Robert BENOÎT. Un universitaire restitue le traité dans le contexte européen et éclaire sa signification et ses conséquences.
- HAAN, Bertrand : *Une paix pour l'éternité : la négociation du traité du Cateau-Cambrésis.*
Madrid : Casa de Velasquez, 2010
Un ouvrage très documenté, qui propose en postface le texte intégral du traité, et l'indication de toutes les sources d'archives.

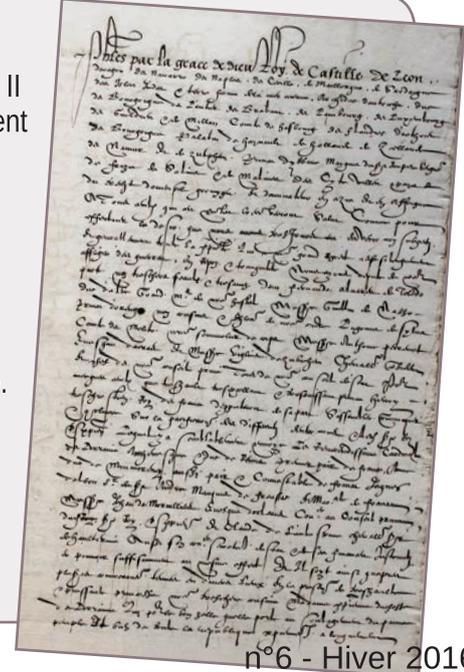
Un document exceptionnel...

Ce second traité du Cateau-Cambrésis, conclu le 3 avril 1559 entre Henri II et Philippe II d'Espagne et d'Angleterre, mit fin aux guerres d'Italie (1494-1559). Le texte du document acquis par la commune diffère peu du texte définitif (le préambule énonçant les titres des contractants est plus long par exemple et les 48 articles non chiffrés).

En vue de former « *bonne seure & ferme & stable Paix, confederation & perpetuelle alliance & amitié* », sont déterminées la restitution réciproque des places prises depuis 1551, la restitution de Calais aux Anglais, l'évacuation de la Toscane, du Montferrat et de la Corse, etc., le tout étant garanti par le mariage d'Elisabeth, fille aînée du Roi de France, avec Philippe II, et celui de Marguerite, soeur d'Henri II, avec le duc de Savoie.

Ce manuscrit en français est extrait d'un recueil diplomatique contemporain.

Y est joint une copie, en latin, mentionnant les signataires : Jacques d'Albon, Thomas Howard, Sébastien de l'Aubespine, Charles cardinal de Lorraine, Anne de Montmorency, Jean de Morvillers évêque d'Orléans, Thomas Thurlby évêque d'Ely, Nicholas Wootton.



Choisissez la nouvelle identité visuelle de votre ville

EN PARALLÈLE de l'étude de requalification du centre-ville, la commune lance une vaste stratégie de valorisation de l'image de la ville. Participez à l'événement et choisissez l'identité visuelle de votre ville...

Face à l'ouverture prochaine (fin 2017) du contournement, la ville, ses partenaires institutionnels et associatifs lancent un vaste plan de reconquête du centre-ville. Cela passe, entre autres, par la construction d'une image positive de la ville et la création d'une marque.

Une marque pour quoi faire ?

Pourquoi créer une marque de ville ? Cette opération de marketing - qui a reçu un financement de la Région via le Pays du Cambrésis - a trois objectifs : séduire les acteurs économiques, rayonner au niveau touristique et satisfaire les citoyens.

En effet, l'image d'une ville est un atout pour convaincre les entreprises d'investir et les futurs habitants de s'installer. Il nous faut promouvoir notre ville, la qualité de ses infrastructures, de ses

équipements et de ses services, la diversité de ses offres de logements et son cadre de vie.

Le Cateau est une ville qui regorge de richesses, de par son architecture, son patrimoine, ses espaces naturels et de loisirs, ses commerces, ses services, son tissu associatif créateur de solidarité et de lien social. D'où ce slogan «Le Cateau, ville de Trésors».

Donnez votre avis sur l'identité visuelle de votre ville

Et parce que les Catésiennes et Catésiens contribuent à forger cette image « Le Cateau, ville de Trésors », la municipalité souhaite impliquer les citoyens dans le choix de cette identité visuelle.

La société Rose et Piment, mandatée pour la création de cette marque de ville, propose deux visuels. Du 5 au 14 décembre, venez donner votre avis, choisissez le logo qui vous plaît le plus. Les bulletins de participation seront disponibles en mairie, à l'office du tourisme et chez les commerçants. ■

Bulletins de participation à déposer avant le 14 décembre 18h, en mairie.



Êtes-vous inscrit sur les listes électorales pour les élections de 2017 ?

VOTER est un droit, c'est aussi un devoir civique.

Pour pouvoir voter en 2017, année de l'élection présidentielle et des élections législatives, vous devez être inscrit sur les listes électorales.



Si ce n'est pas le cas, vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour effectuer vos démarches. Pour cela rien de plus simple : rendez-vous en mairie, muni d'une pièce d'identité en cours de validité et

d'un justificatif de domicile de moins de trois mois au nom de la personne à inscrire et du livret de famille. ■

*Inscription sur les listes électorales, jusqu'au 31 décembre auprès de Madame Becque - Service Élections
Hôtel de Ville - 1 rue Victor Hugo
du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 18h*

Ouverture exceptionnelle le samedi 31 décembre de 9h à 12h

Le recensement est prévu début 2017, réservez un bon accueil aux enquêteurs

COMBIEN LA VILLE compte-t-elle d'habitants ? Nous le saurons au terme du prochain recensement qui se tiendra, à la demande de l'INSEE, début 2017. Il faut rappeler que les derniers chiffres officiels datent de 2012.

Le recensement se déroulera au Cateau-Cambrésis du 19 janvier au 18 février 2017. Se faire recenser est un geste civique - c'est même une obligation au terme de la loi - qui permet de déterminer la population officielle de la commune.

De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes - c'est-à-dire le montant des dotations - mais également le nombre de conseillers municipaux, le mode de scrutin ou encore l'implantation de commerces, la construction de logements ou le développement des moyens de transports.

14 agents recenseurs recrutés par la commune

Pour réaliser ce recensement, la ville a recruté quatorze enquêteurs. Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs officiels recrutés par la ville.

Chacun sera muni d'une carte tricolore officielle avec photo et signature du maire. Ces agents recenseurs sont tenus au secret professionnel. Ils vous remettront un questionnaire que vous pourrez remplir seul ou avec leur aide. Cette année, vous pourrez même répondre au questionnaire par Internet. Rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr. ■

Pour tous renseignements sur le recensement, n'hésitez pas à contacter Mme Becque en mairie au 03 27 84 62 63. Ou consultez le site www.le-recensement-et-moi.fr



Sabrina PLEZ



Ferdinand WATREMEZ



Chantal LEGRAND



Fabrice VICTOIRE



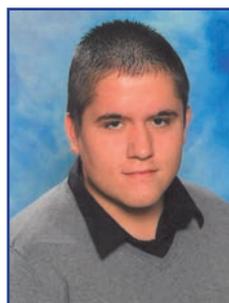
Priscilla LEGRAND



Sylvie FLEURI
GONCALVES



Perrine GERVAIS



Damien MANESSE



Anne-Marie MEIRE



Jean-Pierre MARGUERET



Amandine DRUBAY



Elodie CAILLEZ



Anne-Sophie FARIA
MONTEIRO



Olivier BIZOUX



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

LE RECENSEMENT SE DÉROULERA DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
Plus d'informations sur www.le-recensement-et-moi.fr

Neige ou verglas : la ville prête à agir en cas de conditions climatiques extrêmes

EN PRÉVISION de possibles intempéries hivernales, la ville a élaboré un plan d'action permettant de faire face au mieux aux conditions climatiques extrêmes.

En plus du personnel d'astreinte, la ville a renforcé sa capacité à agir en contractant les services d'une entreprise locale en cas de fort enneigement.

À noter toutefois que les équipes des services techniques municipaux n'interviennent que sur les voiries communales.

En effet, les voiries départementales - à savoir l'avenue du Maréchal Leclerc de Hauteclouque, la rue de Landrecies, la Rue des Savetiers, la rue Gambetta, la place du Commandant Richez, la rue Charles Seydoux, la rue du Faubourg de Cambrai, la rue de la République, la rue du Maréchal Mortier, la rue Théophile Boyer, la route de Guise, l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, la rue Faidherbe, la rue des Poilus et la rue du Chemin de Montay -

relèvent des services de l'unité territoriale du Conseil départemental. ■



Pensez à déneiger vos trottoirs !

Par arrêté municipal, les propriétaires ou locataires (lorsque l'habitation est louée) ont l'obligation de dégager la neige sur toute la longueur du trottoir bordant leurs immeubles ou commerces.

En cas de verglas, les propriétaires ou locataires d'immeubles ou de commerces ayant accès sur la voie publique sont également tenus d'épandre du sable ou tout autre matériau approprié (cendres, sciures de bois, ...) sur toute la longueur et la largeur du trottoir bordant leurs locaux.

Les personnes ne respectant pas ces obligations peuvent voir leur responsabilité engagée lorsqu'un piéton est victime d'une chute sur le trottoir. ■



Vigilance orange neige et verglas : circulation restreinte

LORSQUE de fortes chutes de neige ou de verglas sont attendues, la région peut être mise sous vigilance orange.. Dès lors, les véhicules assurant le transport des enfants ont interdiction de circuler.

Dans le respect de la législation en vigueur, le bus de la ville assurant le transport des Catésiens ne circulera pas lorsque la ville sera placée en vigilance orange, neige et verglas. ■



Grand froid : et si vous adoptiez les bonnes attitudes pour vous prémunir

LE GRAND FROID, le vent glacé, la neige sont des risques météorologiques à ne pas négliger. Ils peuvent être dommageables pour la santé, surtout pour les personnes fragiles ou souffrant de certaines pathologies. Quelques petites recommandations peuvent vous aider à passer l'hiver plus sereinement.

Les effets du froid sont parfois insidieux et peuvent passer inaperçus. Redoublez de vigilance en vous protégeant et en veillant sur les personnes fragiles, notamment les personnes âgées, les enfants et les personnes précaires ou sans domicile.

Voici quelques recommandations de base, en cas de grand froid :

Limitez les activités extérieures. Le froid demande en effet des efforts supplémentaires à l'organisme, notamment au cœur qui bat plus vite pour lutter contre

le refroidissement. Ainsi, vaut-il mieux limiter les efforts physiques, même lorsqu'on est en bonne santé.

Si vous devez toutefois sortir, **adaptez votre habillement.** Pensez à vous couvrir la tête et à vous munir d'une écharpe pour recouvrir le bas du visage, particulièrement la bouche. Habillez-vous chaudement et optez pour de bonnes chaussures pour éviter les chutes.

À la maison, ne surchauffez pas votre logement. Chauffez normalement en vous assurant de sa bonne ventilation : n'obstruez pas les bouches d'aération.

Solidarité

Pensez également à prendre des nouvelles des personnes âgées, handicapées et/ou isolées de votre voisinage et de votre entourage.

Enfin, n'hésitez pas à appeler le 115 si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté dans la rue.



Sachez par ailleurs, que les services du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) restent à votre écoute si vous avez besoin d'aide. ■

*Centre communal d'action sociale :
centre socioculturel Couprie 1^{er} étage
11 rue du Marché aux Chevaux.
Tél. : 03 27 84 12 42*

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi :

- FAITES VÉRIFIER ET ENTRETENIR** vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation... avant chaque hiver
- RESPECTEZ** le mode d'emploi des appareils à combustion (chauffages d'appoint, groupes électrogènes, appareils à gaz...)
- AÉREZ** au moins 10 minutes par jour

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible, inodore, non-irritant... et mortel.

Plus d'information sur www.prevention-maison.fr

inpes
Institut national de prévention et de santé

Monoxyde de carbone, attention à l'intoxication

EN PÉRIODE hivernale, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone s'accroissent. Ce gaz, incolore et inodore, est chaque année une cause importante d'hospitalisation et de mortalité (3600 personnes à l'hiver dernier).

Quelques petits gestes simples et consignes permettent de réduire les risques d'intoxication :

- ▶ Faites vérifier et entretenir vos installations de chauffage, de ventilation et de production d'eau chaude
- ▶ Respectez le mode d'emploi des appareils de combustion (chauffage d'appoint, groupe électrogène, appareil à gaz...)
- ▶ Aérez au moins 10 minutes par jour.

Les symptômes d'intoxication - maux de tête, fatigue, nausée - apparaissent plus ou moins rapidement. Une intoxication importante peut conduire au coma et au décès, parfois en quelques minutes. En cas de suspicion d'intoxication, aérez immédiatement les locaux, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez les locaux et appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112. ■

Encore un succès pour le premier trial 4x4

Le Club de 4x4 a organisé son premier Trial 4x4 avec succès. Cette épreuve très technique, dans laquelle les participants écotent de pénalités lorsqu'ils touchent un poteau ou utilisent la marche arrière, a rassemblé de nombreux spectateurs. Chacun a pu apprécier la dextérité et la maîtrise des conducteurs sur ce parcours semé d'embûches.

Face à ce succès, le club envisage de renouveler l'expérience au premier semestre 2017. Félicitations.



Trois chœurs qui ont du cœur...

Les choristes de la Castellane ont uni leur talent à ceux des Cateloux et de la chorale Wal'en Chœur de Walincourt pour offrir un magnifique concert. L'ensemble des bénéficiaires de cet après-midi musical a été intégralement reversé au Téléthon.



L'incontournable concert d'Amat Academy

Du talent, de l'émotion, voilà de quoi rendre incontournable les prestations de la troupe Amat Academy. Dans ce nouveau concert inédit, les chanteurs ont rendu un bel hommage à Michel Sardou, sans pour autant omettre ces classiques qui ont fait la réputation de la troupe : les Lacs du Commenara ou Casser la Voix. Si vous avez manqué ce concert, retrouvez ces passionnés de chansons françaises le 18 décembre, pour la fête de Noël. ■

La troupe Amat Academy recherche de nouveaux chanteurs. Si vous êtes intéressés, contactez Pascal Pantegnies au 06 61 95 18 96.



Cérémonie du 11 novembre: un émouvant recueillement

La ville du Cateau-Cambrésis a rendu un vibrant hommage à ses enfants morts pour la France à l'occasion du 98^{ème} anniversaire de l'Armistice.

En ce 11 novembre, élus et associations patriotiques ont d'abord déposé une gerbe à la mémoire des colombophiles au monument des fusillés civils. Puis, la délégation s'est rendue au lycée Camille Desmoulins pour admirer la formidable exposition des lycéens sur la Grande Guerre - exposition visible à la bibliothèque. Après l'office religieux, le cortège, avec en tête l'harmonie municipale, a rejoint le monument 14/18. Les nombreux enfants présents, avec leurs parents et les enseignants ont assisté à la cérémonie. Tous ont partagé un émouvant moment de recueillement, salué les médaillés militaires et repris en cœur la Marseillaise et la Madelon. ■



Collège Jean ROSTAND... du CATEAU..... dites-vous ???

Notre commune a la chance de posséder un Collège, un Lycée et un Institut rural !

Pour accéder à ces établissements il faut bien évidemment emprunter des routes, départementales ou communales.

C'est là que commence « **le parcours du combattant** » pour le Collège Jean ROSTAND, **où depuis 2001 la ville laisse pour compte la voirie pour y accéder !**

Cette voie « communale » relève pourtant de la seule responsabilité de la COMMUNE !!

En 2013, le Conseiller général de l'époque avait fait réaliser des travaux d'enrobés pour un montant de **50 000 €** alors qu'il n'était pas propriétaire de la voirie...

Mais ça, c'était avant ! Quand il y avait une volonté politique !

Depuis plus rien ! Sauf qu'à la surprise générale, des « simples plots » ont été posés sur un aménagement ressemblant à un parking !

Faut-il attendre qu'un collégien soit écrasé par un véhicule ou pire par un bus pour agir ?

Il est grand temps que la ville prenne ses responsabilités et engage des aménagements de sécurité et des travaux aux abords du collège !

Il est temps que le Département prenne le dossier en charge puisque **les 25% d'augmentation de la taxe foncière sont destinés à l'investissement !**

A ne rien faire, ils porteront l'un et l'autre la responsabilité dans le cas où un accident viendrait malheureusement à se produire !!

Laurent COULON, Sylvie DECRESSONNIÈRE, Jacques JANTI, Carole HIBOUX
(liste Réussir Ensemble)

Tous Français 9 millions vivent dans la pauvreté

Rapport annuel du Secours catholique publié dans la journal La Croix dont 3 millions d'enfants.

Bilan désastreux d'une France riche dont les gouvernements depuis la mise à mort du traité de Maastricht participent au libre-échange, à la mondialisation.

Cette Europe ultra libérale utilise la main d'oeuvre déplacée «détruisant des milliers d'emplois français» fermant les yeux sur l'évasion fiscale ect...ect...

Résultat une insécurité due à l'absence de frontière, avec des conséquences dramatiques.

La pauvreté devrait être au centre des débats politiques, il suffit de lire les programmes pour s'apercevoir du peu d'intérêt.

Attention ! 6 millions de votants...

Comme la plupart d'entre vous je vais être taxé de populiste. Pourtant lutter contre l'austérité budgétaire, assurer une égalité homme femme, exiger la sécurité des Français, défendre l'idée d'une Europe des peuples et nations libres souveraines est à mes yeux une noble cause, fût elle populiste.

Et puis restons modestes Coluche et l'Abbé Pierre ont rendu gîte et couverts. Voilà une belle France.

Jean-Paul BURLION
(liste Pour les Catésiens, l'Humain d'Abord)

Malgré la baisse des dotations de l'État, malgré la morosité économique ambiante, malgré notre refus d'augmentation de la fiscalité communale, malgré les absences régulières, au sein des commissions et des manifestations, des membres de l'équipe de la liste « réussir ensemble », malgré la critique facile,

Grâce à la volonté des membres de notre équipe, grâce à la présence efficace d'élus de la région, du département au sein de notre équipe,

L'équipe municipale, sous l'égide de son maire, continue de porter de grands projets structurants pour la ville du Cateau-Cambrésis.

Nous pensons, entre autres, à : **la construction de la nouvelle école Langevin / la requalification du centre-ville / la réfection du beffroi de l'hôtel de ville / la construction de la nouvelle station d'épuration / le transfert de l'école de musique et de dessin / les travaux de rénovation du palais des sports / le projet de médiathèque / le très haut débit ...**

Ensemble pour Le Cateau, pour vous, nous continuerons à porter de grands projets.

Olivier DESCAMPS, Serge SIMÉON, Isabelle PIÉRARD, Joseph MODARELLI, Joëlle MANESSE, Charles BLANGIS, Annie DORLOT, Bruno MANNEL, Brigitte GRENIER, Thierry THÉBERT, Nadine DRUESNE, Jean-Claude LEGRAND, Sylvie CLERC, Guy DRUENNE, Françoise CAMPIN, Michel RICHARD, Marie-Thérèse LEMOINE, Serge CHRÉTIEN, Angélique PLAQUIN, Aline GAUDET, Cyril CHAPEL, Brigitte REZGUI, André BIHANGOU, Michaëlle LEGRAND
(liste Ensemble pour Le Cateau)

Festivités de Noël

Venez vivre la féerie de Noël en cœur de ville

LA VILLE du Cateau vous invite à partager toute la magie de Noël lors des festivités du 18 décembre. Dès 16h, les enfants pourront profiter gratuitement d'animations...

Au programme des festivités du dimanche 18 décembre, de nombreuses activités pour les enfants : maquillage, structure gonflable, sculpture de ballon et stand de barbe à papa. Sans oublier les Mascottes avec lesquelles les enfants pourront faire des photos.

L'animation musicale sera assurée par la troupe Amat'Academy. Ne manquez pas non plus le concert de l'harmonie et de la Castellane, de 16h à 17h, à l'abbatiale.

Le Père Noël descendra du Beffroi

Le Père Noël, invité d'honneur de cet après-midi, devrait faire son apparition vers 18h. Il descendra en rappel et avec des acrobaties dont



Stands de maquillage

lui seul a le secret, la façade du beffroi de l'Hôtel de Ville.

Puis il rejoindra son chalet, en bas de la place. Et avec l'aide de ses précieux lutins, il débutera la distribution de coquilles de Noël, clémentines et papillotes... ■

Fête de Noël, dimanche 18 décembre, à partir de 16h, en centre ville.

Structure gonflable, maquillage, stand de barbe à papa, sculpture de ballon et animation musicale.

Descente du Père Noël du Beffroi de l'Hôtel de Ville et distribution de friandises.



Les Mascottes

Venez chanter Noël avec l'harmonie et la Castellane

CETTE ANNÉE encore, les musiciens de l'harmonie et les choristes de la Castellane ont décidé d'unir leurs talents pour vous offrir un

fabuleux concert de Noël à l'abbatiale Saint-Martin.

Venez profiter de ce récital exceptionnel et reprendre

avec eux ces refrains de Noël qui ont bercé notre enfance... ■

Concert de Noël, dimanche 18 décembre, de 16h à 17h, à l'abbatiale Saint-Martin. Entrée gratuite.



Cigognes et compagnie débarquent au cinéma



POUR LE CINÉ-GOÛTER de Noël, le Sélect vous propose « Cigognes et Compagnie ». Ce dessin animé - adapté aux enfants dès 3 ans - revisite avec humour le mythe de la cigogne livreuse de bébés : à l'heure de l'Internet, les cigognes ne livrent plus des bébés mais des colis pour les sites web. Mais accidentellement, Junior actionne la Machine à Fabriquer les Bébés... ■

Ciné-Goûter «Cigognes et Compagnie», mercredi 21 décembre à 15h, au cinéma Le Sélect. Projection du film suivie d'un goûter offert aux enfants.

Entrée : 4 €. Réservation impérative en mairie, auprès de Madame Lenotte.

Partagez un conte de Noël à la bibliothèque

POUR NOËL, l'équipe de la bibliothèque invite les enfants à revisiter l'histoire de Blanc Bonhomme de Neige. Une histoire amusante tirée de l'œuvre de Magdalena et de l'univers d'Hervé Tullet. ■

Spectacle adapté de «Blanc Bonhomme de neige» de Magdalena et de l'univers d'Hervé Tullet, samedi 10 décembre à 15h à la bibliothèque. Entrée gratuite.



Calendrier des festivités

Dimanche 4 décembre

► Marché de Noël

de 9h à 16h - Marché couvert
Entrée gratuite

Samedi 10 décembre

► Conte de Noël

à 15h - Bibliothèque municipale
Spectacle gratuit adapté de Blanc Bonhomme de neige de Magdalena et de l'univers d'Hervé Tullet

Dimanche 18 décembre

► Concert de Noël de l'Harmonie et de la chorale La Castellane

de 16h à 17h - Abbatiale Saint-Martin
Entrée gratuite

► Animations de Noël

à partir de 16h - Centre-ville
Structure gonflable - Maquillage
Sculpture de ballons - Mascottes
Stand de Barbe à papa
Animation musicale avec Amat'Academy
Venue du Père-Noël
(descente depuis le Beffroi)
Distribution de coquilles de Noël,
de clémentines et de papillotes
Animations gratuites
(vente de chocolat et vin chaud
par Amat'Academy)

Mardi 20 décembre

► Foire de Noël

de 14h à 20h - Place du Général de
Gaulle, rue Victor Hugo et place du 3
septembre

Mercredi 21 décembre

► Ciné-Goûter de Noël

à 15h - Cinéma municipal
Projection de «Cigognes et Compagnie»
suivie d'un goûter de Noël
offert à chaque enfant.
Entrée 4 € - Réservation en mairie

Exposition



Pierre Alechinsky s'invite chez Matisse

Entre une exposition au Japon et une autre aux Pays-Bas, Pierre Alechinsky s'est installé - jusqu'au printemps - au Cateau-Cambrésis. L'occasion de découvrir le travail d'un artiste atypique jouant avec les couleurs comme avec les mots...

Comme Matisse, Pierre Alechinsky a collaboré avec de nombreux écrivains. Les livres illustrés ou décorés - comme aime à le dire Alechinsky - sont d'ailleurs le fil conducteur de l'exposition.

Mais les accointances entre Alechinsky et Matisse ne s'arrêtent pas aux livres décorés. Le visiteur retrouvera l'esprit de Matisse dans les thèmes abordés - les Aiguilles de Belle-Île - ou les outils utilisés - la calligraphie n'est pas sans rappeler le travail au pinceau de Matisse...

Une exposition très dense

Mais ce qui distingue Alechinsky, c'est son travail sur les marges - des marges qui parfois deviennent même centrales - et son rapport aux mots magnifiquement illustré avec « Dérisoire absolu ».

Une exposition à voir, d'autant que l'artiste présente de nouvelles créations, réalisées spécialement pour l'exposition au musée Matisse. ■

Pierre Alechinsky, Marginalia, plume et pinceau, exposition à découvrir jusqu'au 12 mars 2017, au musée Matisse.

Le musée départemental est ouvert tous les jours de 10h à 18h, sauf le mardi. Entrée gratuite pour les Catésiens.

Tél. : 03 59 73 38 00

<http://www.museematisse.lenord.fr>

Retrouvez l'agenda complet des événements sur www.lecateau.fr

et sur Facebook : www.facebook.com/lecateau.fr



Sortir au Cateau

Marché de Noël

Dimanche 4 décembre, de 9h à 16h, au Marché Couvert
Photos avec le Père Noël de 15h à 16h

Conte de Noël

Samedi 10 décembre, à 15h, à la Bibliothèque municipale

Concert de Noël

Dimanche 18 décembre de 16h à 17h, à l'Abbatiale Saint-Martin
Chansons de Noël interprétées par La Castellane et l'Harmonie municipale

Noël en ville

Dimanche 18 décembre à partir de 15h, en centre-ville
Structure gonflable, sculpture de ballons, maquillage et stand de barbe à papa (avec Vacances Plurielles)
Animation musicale (par Amat Academy)
Mascottes
Arrivée du Père Noël vers 18h. Descente du Beffroi puis distribution de coquilles de Noël, clémentines et papillotes.
Animation gratuite.

Foire de Noël

Mardi 20 décembre de 14h à 20h, place du Général de Gaulle, rue Victor Hugo et place du 3 septembre.

Ciné Goûter de Noël

Mercredi 21 décembre à 15h, au cinéma municipal.
Projection de « Cigognes et Compagnies ». Entrée : 4 € (Réservation impérative en Mairie).
Un goûter sera offert à chaque enfant.

Ciné-Seniors

Jeudi 5 janvier, à 14h30, au cinéma Le Select
Séance réservée aux seniors.
Projection d'un film suivie d'une collation.
Entrée : 5 €.

Voeux du Maire à la Population

Dimanche 15 janvier 2017 à 11h, au théâtre municipal René Ledieu
Vous êtes cordialement invité